L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. E. HARBY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. B. Sykes, 43 Magazins—Raisins, amandes et figues.
Par Bernard Terpin, 49 Commune—Champagne.
Par F. Roger & Co, 26 Vieille Levée—Soieries, rubans, jupons à ressorts, bas, mouchoirs, &c.—Aussi, indiennes, cotons blancs et marchandises sèches.
Par P. J. Spear, 82 Chartres—Chemisettes et manches françaises brodées.
Par C. E. Girardey & Co, au City Hotel—64 esclaves de choix.
Par D. E. Morphy, à 10 heures, au No 19, rue des Magasins—Cartes à jouer.

☞ **Pour le Feuilleton, voir la seconde page.**

Napoléon III et l'Italie.

On se rappelle que le correspondant parisien du *Times* a transmis à ce journal la traduction anglaise d'une lettre qui, disait-il, aurait été adressée par l'empereur Napoléon au roi de Sardaigne. Les journaux de Paris croient tous à l'authenticité de cette lettre, dont voici la traduction française:

"Monsieur mon frère, j'écris aujourd'hui à Votre Majesté afin de vous exposer la situation actuelle des affaires, de vous rappeler le passé et de régler avec vous la conduite qu'il faudra suivre dans l'avenir. Les circonstances sont graves; il est nécessaire de laisser de côté les illusions et les regrets stériles, et d'examiner soigneusement le véritable état des choses. Ainsi il ne s'agit pas maintenant de savoir si j'ai bien ou mal fait de conclure la paix à Villafranca, mais bien plutôt de faire produire au traité les résultats les plus favorables à la paix de l'Italie et au repos de l'Europe.

"Avant d'entamer la discussion de cette question, je désire rappeler encore une fois à Votre Majesté les obstacles qui ont rendu si difficiles toute négociation et tout traité définitifs.

"En effet, la guerre offre souvent moins de complications que la paix. Dans la première, deux intérêts seulement sont en présence: l'attaque et la défense. Dans la seconde, au contraire, il faut réconcilier une multitude d'intérêts souvent fort opposés les uns aux autres. C'est ce qui est réellement arrivé au moment de la paix. Il était nécessaire de conclure un traité qui assurât autant que possible l'indépendance de l'Italie, et qui pût satisfaire le Piémont et les vœux des populations sans pour cela blesser le sentiment catholique ou le droit des souverains auxquels s'intéressait l'Europe.

"J'ai donc cru que si l'empereur d'Autriche voulait s'entendre franchement avec moi dans le but d'amener ce résultat important, les causes d'antagonisme qui pendant des siècles ont divisé les deux empires disparaîtraient, et que la régénération de l'Italie serait effectuée d'un commun accord et sans autre effusion de sang.

"Voici maintenant quelles sont, selon moi, les conditions essentielles de cette régénération:

"L'Italie devra se composer de plusieurs Etats indépendants, unis par un lien fédéral.

"Chacun de ces Etats devra adopter un système représentatif et des réformes salutaires.

"La confédération devra alors ratifier le principe de la nationalité italienne, n'avoir qu'un même drapeau, qu'un même système douanier et monétaire.

"Le centre dirigeant devra être à Rome, et se composera de représentants nommés par les souverains sur une liste préparée par les chambres, afin que dans cette sorte de diète l'influence des familles régnantes soupçonnées de pencher vers l'Autriche soit contrebalancée par l'élément électif.

"La présidence honoraire de la confédération accordée au Saint-Père satisferait le sentiment religieux de l'Europe catholique; l'influence morale du pape serait augmentée en Italie et lui permettrait de faire des concessions conformes aux vœux légitimes des populations. Aujourd'hui le plan que j'avais formé au moment de conclure la paix peut encore s'exécuter si Votre Majesté veut employer son influence pour le favoriser. D'ailleurs on a fait un pas considérable dans cette direction.

"La cession de Lombardie avec une dette réduite est un fait accompli.

"L'Autriche a renoncé à son droit d'avoir des garnisons dans les places fortes de Plaisance, de Ferrare et de Commachio.

"Les droits des souverains, à la vérité, ont été réservés, mais l'indépendance de l'Italie centrale a aussi été garantie, toute idée d'intervention étrangère ayant été formellement écartée; enfin la Vénétie deviendra une province purement italienne. Il est de l'intérêt de Votre Majesté et de la Péninsule de me seconder dans le développement de ce plan afin qu'il produise les meilleurs résultats possibles, car Votre Majesté ne saurait oublier que je suis lié par le traité, et je ne puis dans le congrès qui est sur le point de s'ouvrir, me soustraire à mes engagements. Le rôle de la France est tracé d'avance.

"Nous demandons que Parme et Plaisance soient réunies au Piémont, parce que ce territoire, au point de vue stratégique, lui est indispensable.

"Nous demandons que la duchesse de Parme soit appelée au trône de Modène;

"Que la Toscane, augmentée peut-être d'une portion de territoire, soit rendue au grand duc Ferdinand;

"Qu'un système de sage liberté soit ménagé en Italie;

"Que l'Autriche se défasse franchement d'une cause permanente d'embarras pour l'avenir, et qu'elle consente à compléter la nationalité de la Vénétie en créant non seulement une représentation et une administration séparées, mais aussi une armée italienne.

"Nous demandons que les forteresses de Mantoue et de Peschiera soient déclarées forteresses fédérales; et enfin qu'une confédération, basée sur les besoins réels autant que sur les traditions de la Péninsule, consolide, à l'exclusion de toute influence étrangère, l'édifice de l'indépendance italienne.

"Je ne négligerai rien pour atteindre ce grand résultat. Que Votre Majesté en soit convaincue, mes sentiments ne varieront pas, et, autant que le permettront les intérêts de la France, je serai toujours heureux de servir la cause pour laquelle nous avons combattu ensemble.

"Palais de Saint Cloud, le 20 octobre 1859."

Le *Journal des Débats*, acceptant l'hypothèse que l'on vient de lire a été réellement écrite par l'Empereur, commente dans les termes suivants la solution de la question italienne telle que la propose Napoléon III:

La lettre de l'empereur au roi Victor-Emmanuel est sans doute le programme de la politique qui sera soutenue par la France au sein du futur congrès. Cela ne veut pas dire que la France exigera ou obtiendra l'accomplissement de tous les vœux exprimés dans cette lettre: il n'est rien de plus rare que de voir un programme intégralement accompli. Il n'en est pas moins vrai que toute influence de la France dans le sein du congrès sera mise au service de l'exécution de ce programme, et, à ce titre, il est digne de toute attention du public.

Trois questions principales sont traitées dans ce programme: l'établissement d'une confédération italienne, le règlement de la question des duchés, l'état futur de la Vénétie et des forteresses de Peschiera et de Mantoue. Voyons quelle est sur ces trois points la solution que le gouvernement français propose à l'Europe et à laquelle il s'efforce de rallier la Sardaigne.

La confédération italienne se composerait de plusieurs Etats indépendants, jouissant tous d'un système représentatif; cette dernière condition est d'autant plus indispensable que le mode adopté pour la formation de la diète fédérale italienne suppose l'existence d'un parlement au sein de chacun des Etats qui y seront représentés. En effet, les députés de la diète seront choisis par les souverains sur une liste préparée par les chambres. L'établissement de chambres électives dans tous les Etats de l'Italie, même à Naples et à Rome, serait donc l'une des bases de la confédération italienne. De plus, la confédération italienne n'aurait qu'un drapeau, qu'un système de douane et de monnaies.

La question des duchés se trouve résolue par ce programme dans ce sens des prévisions les plus accréditées. Le nouveau grand duc de Toscane rentrerait dans ses Etats avec une constitution. Le duc de Parme recevrait le duché de Modène en échange de ses Etats annexés au Piémont. Mais les limites de ces diverses souverainetés seraient modifiées, et la Toscane recevrait notamment un agrandissement encore indéterminé.

Nous arrivons à la partie la plus importante du programme français, qui consiste à faire déclarer Mantoue et Peschiera forteresses fédérales, et à obtenir pour la Vénétie non seulement une représentation et une administration séparées, mais aussi une armée ita lienne, ce qui ne serait rien moins qu'assurer à la Vénétie une véritable indépendance.

Mais lorsqu'on a lu ce programme, il est une question qui vient aussitôt à l'esprit et qui domine toutes les autres: faut-il voir seulement dans ce programme l'expression des vœux particuliers de la France, la ligne de conduite qu'elle désire suivre dans le congrès de concert avec le Piémont? ou bien ce programme est-il le résultat d'un accord entre la France et l'Autriche, et l'adhésion de l'Autriche est-elle acquise aux propositions qu'il renferme? On sent aisément de quelle importance il serait pour le public de savoir ce qu'il en est. La lettre de l'Empereur étant écrite au lendemain même de la signature de la paix de Zurich, ce programme ne peut être que l'une de ces deux choses; ou bien la manifestation et l'affirmation de la bonne entente établie entre la France et l'Autriche, ou bien au contraire le signe en même temps que la cause de l'opposition qui régnera dans le congrès entre les vues des deux puissances. Ayant toujours envisagé la question italienne au point de vue des intérêts de la France, et n'ayant aucune raison de nous en repentir, nous avouons que ce qui nous intéresse le plus dans ce programme, c'est de savoir s'il nous rapproche ou s'il nous éloigne de l'Autriche, s'il concorde ou s'il dérange la politique de Villafranca et de Zurich; et nous ajoutons que ce n'est pas là notre préoccupation la moins vive, c'est de savoir avec quels alliés on entrera en France.

Est-il donc permis de conjecturer quels peuvent être les sentiments de l'Autriche sur le programme du 20 octobre, et particulièrement sur la partie de ce programme qui concerne la Vénétie et le quadrilatère? Il est bon de remarquer que la lettre de l'Empereur [illegible] sur laquelle [illegible] peut être lui-même [illegible] écrit au point de vue [illegible]

chien et doit être parfaitement informé. Ses assertions ont donc la plus grande importance, non seulement en ce qu'elles nous apprennent du passé, mais encore en ce qu'elles nous permettent de prévoir pour l'avenir. Sur la question de la confédération italienne, le chevalier Debraux n'est pas très explicite. Néanmoins, l'arrangement dont il parle pour les duchés, est identiquement le même que celui qui est exposé dans le programme du 20 octobre. Le chevalier Debraux annonce la restauration du grand-duc de Toscane et donne à prévoir aussi l'agrandissement de ses Etats. Il annonce l'établissement du duc de Parme à Modène, et indique comment ce changement peut obtenir l'assentiment général par le moyen des fiançailles du jeune duc Robert avec Marie-Thérèse, nièce du duc actuel de Modène qui céderait ses droits à la future épouse du duc de Parme.

Sur la Vénétie, au contraire, et sur le sort futur de Peschiera et de Mantoue, le chevalier Debraux a des idées fort différentes de celles auxquelles semble s'être arrêté le gouvernement français. En assimilant la situation future de la Vénétie à celle du grand-duché de Luxembourg, le chevalier fait remarquer que le grand duché, malgré ses liens avec la confédération germanique, appartient en toute propriété et en toute souveraineté au roi des Pays-Bas. Quant à Peschiera et Mantoue, le curieux travail de M. Debraux croit savoir que la paix de Villafranca a failli être empêchée par la seule proposition faite à l'Autriche de renoncer à la possession de ces deux places. Le prince Alexandre de Hesse n'osa pas même, dit M. Debraux, communiquer à l'empereur d'Autriche les premières propositions de l'empereur des Français, parce que l'honneur ne permettait pas de se dessaisir de Peschiera et de Mantoue sans avoir tenté de nouveau le sort de la guerre. Et plus tard, à Villafranca, l'empereur d'Autriche ayant énergiquement persisté dans ses refus, il fut convenu par le célèbre quadrilatère resterait intact entre les mains de l'Autriche.

Il y a fort loin, comme on peut le voir, de cette attitude de l'Autriche dans la conférence de Villafranca à une déclaration qui ferait de Peschiera et de Mantoue des forteresses fédérales. Et cependant le programme du 20 octobre attend une bien plus grande concession de l'Autriche: ce serait de donner à la Vénétie elle-même une armée nationale. Qu'importerait alors à l'Autriche de voir les Italiens dans Peschiera et dans Mantoue, si elle remettait elle-même entre leurs mains Vérone et Venise?

Il est vrai qu'entre les préliminaires de Villafranca et la paix de Zurich est intervenue la publication au *Moniteur* de la note du 9 septembre qui faisait entrevoir une grande concession de l'Autriche en retour de la restauration des princes déchus. On se souvient sans doute qu'il était question dans cette note de donner à la Vénétie une administration et une armée italiennes, ou bien de la maintenir dans son état actuel, selon que les archiducs seraient ou non restaurés.

Faut-il voir dans le programme du 20 octobre l'exécution de l'arrangement indiqué dans la note du 9 septembre? L'Autriche, satisfaite de la restauration du grand duc de Toscane et de l'établissement du duc de Parme à Modène, consentirait-elle à remettre Peschiera et Mantoue aux mains d'une armée fédérale, et à confier Vérone, Legnano et Venise à une armée italienne? C'est ce que l'avenir seul nous apprendra. La question est trop grave pour qu'il soit dans notre rôle de la préjuger dès aujourd'hui.

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'*Abeille*.

SUITE DES NOUVELLES D'EUROPE.

MALLES DU CANADA.

Le comte Cavour dictateur d'Italie.

Boston, 21 novembre—Le steamer *Canada*, parti de Liverpool le 7, vient d'arriver ici, après avoir touché à Halifax. Les malles destinées au Sud seront expédiées par le train du matin.

ESCADRE RUSSE DE LA MÉDITERRANÉE.

Une escadre russe, composée de 6 navires de guerre, a reçu l'ordre de se rendre dans la Méditerranée et d'y passer l'hiver.

ITALIE.

Le Pape, cédant aux conseils du ministre français, s'est décidé à faire grace aux individus convaincus d'avoir pris part au mouvement insurrectionnel de la Romagne.

Des avis de Gênes annoncent qu'un mouvement en faveur d'une organisation indépendante se prépare dans les Etats de l'Italie Centrale. Les assemblées provisoires de ces Etats ont, dit-on, résolu de conférer la régence au prince Carignac.

Le bruit s'est également répandu qu'il doit se réunir sous peu une assemblée provisoire, où seront représentés Modène et la Romagne, et qui proposera de conférer au comte Cavour, ex premier ministre, du roi de Sardaigne, la dictature dans l'une des provinces de l'Italie Centrale.

AUSTRALIE.

Les derniers avis d'Australie reçus en Angleterre sont du 17 septembre. Les importations avaient été plus considérables que de coutume, mais les affaires étaient néanmoins languissantes.—Il a été expédié de l'Australie, depuis la dernière malle, 240,000 onces d'or.

BOURSE DE PARIS.

La 3 pour cent s'est beaucoup amélioré. La rente a fermé à 70 fr. 15 c.

GARIBALDI & VICTOR EMMANUEL

Marché au coton de Liverpool.

Boston, 21 novembre.—Un correspondant de Turin, des journaux de Londres, rapporte qu'à la récente entrevue de Garibaldi et de Victor Emmanuel, celui-ci, en réponse aux menaces de Garibaldi d'agir, par la force des armes, les traités de Villafranca et de Zurich, informa ce dernier que s'il poursuivrait un tel but, la Sardaigne se verrait obligée d'employer la force contre lui.

Marché au coton de Liverpool.—Les circulaires de Clare & Sons, portent les prix du coton à un taux très élevé et fermé—Middling Orleans 7 3/4: middling Mobile 7 1/2; middling Uplands 7 d. Le middling Orleans est devenu rare sur le marché et beaucoup en demande avec une hausse de 1/8 sur les cours apportés par l'Asia. Herrick & Co. disent qu'il y a une rareté absolue dans les qualités supérieures de coton, et qu'il y a eu de grandes ventes de ces qualités.

ARRIVÉE DE LA MALLE CALIFORNIENNE.

Jefferson City, Mo.—21 novembre—La malle de la Californie par voie de terre, est arrivée ici, apportant des nouvelles de San-Francisco jusqu'au 31 du mois dernier. Un grand incendie a éclaté à Amador Country, le 24 de ce mois, et a consumé une partie de la ville où se traitaient les affaires commerciales. La perte est évaluée à 850,000.

Le général Scott est arrivé à Portland, Oregon.—Le général Harvey a quitté; on suppose qu'il a pris pour offense son remplacement par le général Scott.

MALLES DU CANADA.

New York, 21 novembre—Les malles de l'Europe méridionale, reçues par le Canada, ont été transmises au Sud par le train de ce matin.

NOUVELLES DU NORTH STAR.

New-York, 21 novembre—Le North Star, de retour d'Aspinwall, a rencontré le navire de guerre des Etats-Unis le Congres, à Balise, le 23 du mois dernier, dans de bonnes conditions.

TROUPES DES ETATS UNIS POUR LE RIO-GRANDE.

Mesures importantes concernant le Mexique.

Vues politiques de la France et de l'Angleterre envers le Mexique.

APPRÉHENSIONS D'UNE MONARCHIE.

Washington, 21 novembre.—Le gouvernement a résolu d'envoyer de grands renforts de troupes à Rio Grande, non-seulement pour la protection des frontières du Texas, mais afin de pouvoir agir en cas d'éventualités qui peuvent surgir prochainement. Le gouvernement a en sa possession des nouvelles officielles qui portent à croire que la France, l'Angleterre et l'Espagne prendront, conjointement et sans retard, les mesures nécessaires pour garantir les intérêts de leurs sujets respectifs et faire droit à leurs réclamations. Dans le cas où les susdites puissances seraient obligées de recourir à la force pour obtenir satisfaction, ce pays, ou une portion de ce pays, serait soumis à un gouvernement monarchique, sous la protection de ces puissances.

L'augmentation de nos forces sur le Rio-Grande, doit être telle, que le cas échéant, les Etats-Unis soient à même d'occuper les Etats du nord du Mexique, pour garantir les droits de nos concitoyens américains, résidant sur les frontières du Mexique.

Des vaisseaux de notre escadre sont sur le point d'être envoyés à Veracruz et dans d'autres ports mexicains, pour y suivre le cours des événements.

A ARRIVÉE DU NAVIRE DE GUERRE DES ETATS-UNIS SARATOGA.

Passe à Loutre, 21 novembre—La corvette de guerre Saratoga, capitaine Thomas Turner, est arrivée ce matin. Le Saratoga a quitté Pensacola hier matin. On prétend que cette corvette a été envoyée là pour être placée sous les ordres du collecteur de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES DE WASHINGTON—21 novembre au soir—En conséquence de nouvelles officielles reçues du général Twiggs et d'autres sources, constatant que Brownsville n'est pas en danger, le Département de la guerre a révoqué, aujourd'hui, l'ordre qui avait été transmis à six compagnies de Fort Monroe, et à 5 compagnies du fort Leavenworth, de se rendre en cette ville; leur coopération étant considérée comme inutile.

Savannah, 19 novembre.—Le navire *Larabee*, de Bath, capitaine J. B. Percy, parti de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, a touché sur les récifs de Mattinville, et après avoir flotté sur les brisants du Sud, a coulé près de Tybee. Des steamers ont été envoyés sur le théâtre du sinistre pour tâcher de le relever. Le *N. Larabee* avait quitté la Nouvelle-Orléans le 22 octobre, et avait à bord 3,548 balles de coton.

TRAITÉ AVEC LA CHINE.

Washington, 21 novembre.—Le *Hungarian* a apporté des dépêches de M. Ward, ministre des Etats-Unis en Chine, au président Buchanan. M. Ward annonce officiellement que le traité négocié par M. Reed a été ratifié.

[illegible]

New-York, 20 nov.—Les steamers *Vanderbilt* et *City of Baltimore*, partis hier pour Liverpool, ont emporté $1,150,000 en espèces.

MALLE DE LA NLLE ORLEANS POUR L'EUROPE.

New-York, 19 nov.—Les dernières malles de la Nouvelle-Orléans pour l'Europe, prises par le *Vanderbilt* et le *City of Baltimore*, sont parties aujourd'hui, étaient du 14, et les dernières dépêches de la même ville, du 15.

Echappement d'un Négrier.

Des nouvelles d'Afrique annoncent que le navire "Memphis" a réussi de charger environ 700 nègres sur les côtes d'Afrique, et qu'il a fait voile avec sa cargaison en dépit des croiseurs Anglais et Américains.

LE STEAMER "LUCY HOLCOMBE" coulé.

Memphis, 21 novembre—Le steamer "Lucy Holcombe," d'ici à la Nlle-Orléans, s'est heurté contre un tronc d'arbre, près Helena Crick, et a coulé immédiatement. Le "Holcombe" était principalement chargé de coton, ayant 1462 balles à bord. On craint que ce bateau ne soit entièrement perdu. Son évaluation est portée à $27,000.

Vicksburg, 21 novembre—Le steamer "Holcombe, chargé de coton, allant de Memphis à la Nlle Orléans, s'est heurté contre un tronc d'arbre près de Héléna. Son chargement a été en partie pris par le "H. R. W. Hill" et d'autres steamers. On pense relever le bateau.

Steamers signalés.—Vicksburg, 21 nov.—Le H. R. W. Hill, le Rowena et le Bookwalt ont été signalés.

Marché de Cincinnati, 21 novembre—La vente de farine de ce jour s'élève à 900 barils à $4 85 pour la superfine. Whisky en hausse de 1/2 c. 14,000 barils ont été vendus aujourd'hui à 23 c. Western porc est coté à $14. Le frais à $14 50. Graisse, ferme à 9 3/4 à 9 7/8. Maïs, de 45 à 48 cts. Sucre à 7 1/4 et 8 c. Café 11 1/4 et 13 c.

Marché de New-York.

New York, 19 nov. — Il s'est vendu cette semaine 7,000 balles de coton. Middling Orleans, 11 7/8 c.—Pas de changement dans le café. Sucre actif et en hausse de 1/8. Mélasse ferme. Prime Orleans nouvelle récolte, 52 c. Tabac en demande.

Fret pour Liverpool, 3/16. Traites sur le Sud, 109 3/4 à 109 7/8. Change sur la France, 5 fr. 15 c.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 21 nov.—La farine a clos avec une hausse de 5 c. La vente de ce jour s'élève à 14,000 barils, à $4 90. L'Ohio superfine est cotée à $5 35 à $5 50, marques du Sud.

Marché de New-York, 21, novembre—Le coton a clos ferme. Vente de ce jour 2,000 balles. Farine, ferme—vente 22,000 barils à $4 90 à 4 95 pour la superfine.

HAVANE.—Le steamer *Cahawba*, capitaine J. W. Smith, parti de New-York le 12 et de la Havane le 18, est entré hier soir dans notre port. Les nouvelles de la métropole de Cuba ne sont pas importantes. On attendait d'un instant à l'autre le général Serrano, le nouveau capitaine-général de l'île. Les autorités municipales faisaient de grands préparatifs pour sa réception. Le général Concha partira à la fin de novembre pour retourner en Espagne. Le 16 de ce mois, l'anniversaire de la naissance de Christophe Colomb a été célébré à la Havane avec un très grand éclat.

Le navire *Swallow* est arrivé dans cette dernière ville avec 500 coolies.

Le marché aux sucres n'a pas varié. No 12, 8 1/2 à 8 3/4 réaux l'arrobe. Stok 80,000 caisses contre 60,000 l'année dernière, à la même époque. Le fret ne s'est pas amélioré, Change sur Londres 15 1/2 à 16 de prime; sur New-York, 4 à 5; sur la Nouvelle-Orléans 5 à 6.

THEATRE D'ORLEANS.— Ce soir, au théâtre d'Orléans, deuxième représentation de *Robert le Diable*, chanté par MM. Philippe, Dobbels, Bourdais, Mmes Delatourneris, et Dalmont. Le succès de la première soirée ne nous laisse aucun doute sur celui de la seconde, sous le double rapport de la recette et de l'enthousiasme.

TREMBLEMENT DE TERRE A COPIAPO.—Par un arrivage reçu à New-York, on a appris qu'un tremblement de terre avait renversé la moitié de la ville de Copiapo, dans l'Amérique du Sud. Il y a eu, comme on se l'imagine aisément, de nombreuses victimes; au moment où s'accomplissait le phénomène, les eaux de la baie ont été violemment agitées et refoulées à vingt trois pieds de la ligne du rivage qu'elles baignaient. Le chemin de fer de Caldeva et de Copapo a été fortement endommagé et la circulation a dû y être suspendue jusqu'à ce que la voie soit réparée.

NEW-JERSEY.—Le sénat de cet Etat se compose de douze Démocrates, de huit membres de l'Opposition et d'un Américain de Know-nothing; la chambre, de vingt-neuf Démocrates, de vingt-huit membres de l'Opposition et de deux Américains. Dans les deux chambres réunies, les Démocrates nationaux comptent 41 voix, les Démocrates indépendants 1 voix, les Américains 5, et l'Opposition 36.

LES VICTIMES DE L'INCENDIE—Les incendies qui depuis quelque temps désolent la Nouvelle-Orléans, ont réduit à la misère des centaines de familles. Le comité char[illegible] de recueillir des secours en faveur des [illegible] a déposé dans nos bureaux une liste de souscription. Nous recevrons avec reconnaissance les offrandes destinées à soulager d'honorables infortunes.

MACHINES A COUDRE A POINTS SERRÉS—MM. Ladd, Webster & Co, ont introduit dans les machines à coudre ordinaires de merveilleux perfectionnemens. Avec ces machines, on peut exécuter toute espèce de couture et le travail ne laisse rien à désirer. Pour plus amples renseignemens, voir l'annonce de M. E. Zentgraff, agent, No 16, rue St-Charles.

AVIS AU PUBLIC. — On verra aux annonces que MM. Ladd, Webster & Co, ont nommé M. ERNEST ZENTGRAFF leur seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de leurs machines à coudre, dans les Etats de la Louisiane, du Mississipi et du Texas.

MACHINES A COUDRE DE WILSON & WHEELER.—Les machines à coudre authentiques de Wilson & Wheeler sont en vente chez M. S. H. Peck, 130, rue du Canal. On verra que celui-ci met les acheteurs en garde contre la contrefaçon.

MME ALLUARD.—Cette somnambule d'une lucidité vraiment extraordinaire, est appelée dans beaucoup de familles, et, dans plus d'une circonstance, a été extrêmement utile aux malades. Les prescriptions, dictées pendant l'état de somnambulisme, ont opéré de nombreuses guérisons, et la réserve seule imposée à M. Alluard, le magnétiseur, par la nature de ses devoirs l'empêche de les signaler à l'attention publique par la voie du journal. Quoiqu'il en soit, les malades, ceux surtout qui ont fait en vain appel à la science, n'auront pas tort de consulter M. et Mme Alluard, 331 rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé déclare qu'il y a eu cent soixante-quatre décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, 20 du courant.

Manette, femme de couleur libre, née en Louisiane, est morte à l'Asile des Aliénés. On croit qu'elle avait 130 ans.

PREMIÈRE COUR.—L'avocat de District n'a pas trouvé lieu à poursuivre les personnes suivantes: Peter Manning, accusé d'assaut et batterie; David Drexter, accusé de larcin; Andrew Cart et Bagest Conrad, accusés d'assaut et batterie; Winkerre, accusé de larcin; V. L. Cereselle, h. c. l., accusé d'assaut et batterie.

Jacob Weber, accusé de port d'armes, a été condamné à cinq piastres d'amende.

NOMINATION.—Le Maire vient de nommer, à une place de policeman du jour du Deuxième District, John Pool qui fut poignardé, il y a quelque temps, par le matelot Carr.

La blessure de Pool a été tellement grave qu'il y aurait aujourd'hui du danger pour lui à remplir les fonctions de watchman de nuit.

ACCIDENT.—Un jeune mulâtre libre est tombé, dimanche soir, de l'escalier qui conduit à la galerie des personnes de couleur, au théâtre d'Orléans, et s'est grièvement blessé. Il est douteux qu'on puisse le sauver. L'accident est attribué à sa propre négligence.

COUR DES RECORDERS.—Jos. Myers a été envoyé, par le recorder assistant Munroe, devant la Première Cour de District pour vol de gilets au préjudice de O. Hasse.

Mike Roach et Bat. Larkins ont été acquittés chacun une amende de dix piastres pour s'être battus et avoir troublé la paix.

John McCabe, que Wm Hipper accuse d'avoir volé un cheval à Jefferson, a été écroué en attendant que les autorités de la paroisse le fassent réclamer.

Jos Laffrey, accusé d'avoir poignardé Martin Joyce, a été envoyé en prison faute d'un cautionnement de mille piastres, l'interrogatoire est fixé au 29 du courant.

Martin Kellan, cocher, qui s'est battu avec l'officier Pennel, en face de l'hôtel St-Charles, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution le 26 du courant.

John Diamond, John Lee, John McLaughlin, Michael Burns, accusés d'être suspects et dangereux, ont été envoyés au workhouse.

Cinq hommes de couleur libres et un blanc qui s'étaient battus dans la rue Girod, n'ayant pas pu payer une amende ont été envoyés au workhouse.

—Le recorder assistant Bénit a remplacé hier le recorder Wiltz.

Mike Burns, accusé de tenir, à l'encoignure Douane et Claiborne, une maison dont les autorités ont eu lieu de se plaindre et où il a débité des liqueurs sans la licence, a été écroué faute d'un cautionnement de $500.

Joseph Herzog a accusé Anna Gross, rue Dauphine, de l'avoir grossièrement insulté lorsqu'il vint lui réclamer une épinglette et une paire de boucles d'oreilles qu'il lui avait laissées pour qu'elle les fit voir à une amie—Cautionnement de $300.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Antonio Sagodichi, marchand de fruits, fut invité samedi, par un autre marchand de fruits, à venir examiner un lot de fruits qu'il prétendit être en vente. Antonio déclare qu'en arrivant dans un lieu reculé, l'individu s'élança sur lui, le poignarda plusieurs fois et le laissa pour mort.

Les blessures sont nombreuses mais peu graves. Antonio est à l'Hôpital. Il n'a encore fait d'affidavit contre personne.

ARRIVÉE DE [illegible].—Deux Suisses, témoins du meurtre du capitaine Probus, l'un de ses matelots et d'un pêcheur, par John Power et Robert Crane, sont arrivés ici hier, à la demande de M. Weyham, député du coroner.

L'affaire sera bientôt soumise au Grand Jury.

FAUX [illegible].—On dit que des bouchers ont été trompés des différents marchés qui reçu en paiement, dimanche dernier, plus de cent piastres en faux billets de dix piastres de la Banque du Canal.

[illegible].—M. Weyham a pratiqué hier la levée du corps de Marcus Ricelle, h. c. l. qui s'est trouvé mort dans son lit, dans la chambre de la rue Gasquet, près Cemeteries. Verdict, mort de rhumatisme.

—Une autre enquête a été tenue, au No 18, rue des Français, sur le cadavre de Joseph Forstaken, mort du délirium tremens. Il est né en Allemagne et avait trente ans.

ASSASSINAT.—Vers 7 heures hier soir, un ouvrier d'un bateau à vapeur, âgé d'environ 30 ans, du nom de Bécourt Collins, sortit du café situé au coin de Julia et Front Levée, en compagnie d'un jeune homme, son ami, nommé William Murphy, et se rendirent vers Fulton. A quelques pas du coin de cette rue ils rencontrèrent deux hommes nommés Thomas Murphy et John Bracken, ce dernier étant pris de boisson. A ce moment Collins avait une avance de deux ou trois pas sur son ami. Aucune parole ne fut échangée entre les parties, néanmoins, Thomas Murphy tira subitement un couteau de sa poche et en frappa Collins dans le bas ventre, au côté gauche et lui fit une large blessure.

Collins courut chez un perruquier, au coin de Julia et Fulton et, en entrant tomba sur le plancher. Ses intestins sortaient de la blessure et il y avait une telle perte de sang qu'il est mort avant de pouvoir recevoir les secours d'un médecin. Wm Murphy, l'ami de Collins, retourna au café qu'ils venaient de quitter; Thomas Murphy se sauva vers le haut de la ville. Bracken était trop ivre pour songer à prendre la fuite et resta sur la place. Le corps du décédé fut transporté à la station de la police et Bracken et Wm Murphy furent arrêtés; le premier comme complice et le second comme témoin. Wm Murphy dit avoir vu, distinctement, porter le coup par Thomas Murphy.

ADJUDICATIONS. — Le contrôleur a adjugé hier les contrats suivants:

Pour faire des trottoirs en briques dans la rue St-Philippe, à P. Lane, à raison de $1 35 le pied courant.

Pour paver la rue Carondelet en pierres carrées, à raison de $4 20 la yarde de superficie; 50 cts le pied de superficie de curbstones nouveaux; $1 50 le pied de superficie de pierre de traverse; $3 20 le pied courant de travail en briques; $700 pour pont en fer.

Pour refaire la voie et les trottoirs de la rue Notre-Dame, à J. E. Fitch, à raison de 70 cts le pied courant de trottoirs, 40 cts la yarde de superficie de pavage en pierres rondes.

BLESSÉ.— Hier après-midi, un conducteur de dray, sur lequel se trouvaient dix balles de coton, a été renversé et une des roues lui a passé sur le corps. Il a été transporté à l'hôpital.

ESPAGNE ET MAROC.

On écrit de Madrid, le 31 octobre:

"La question marocaine a été résolue dans le sens de la guerre. Le gouvernement marocain n'a répondu que d'une manière évasive à nos demandes, et sa dernière réponse a été en contradiction formelle avec la première; ce qui a donné lieu de supposer certaine influence étrangère qui aura pesé sur ses conseils.

"Notre consul a reçu l'ordre de retirer son pavillon et de quitter Tanger en laissant un mémoire écrit énonçant les justes griefs de l'Espagne. Le gouvernement marocain a demandé alors un nouveau délai, et l'on n'a pas même fait de réponse à cette prétention.

"Un conseil des ministres s'est tenu ce soir sous la présidence de la reine. La guerre a été décidée à l'unanimité. La reine, dans son enthousiasme, a approuvé toutes les résolutions des ministres, et elle a offert à titre de don, s'il en était besoin, un prélèvement annuel sur sa liste civile et même tout son patrimoine. Les ministres se sont présentés aujourd'hui aux deux Chambres pour exposer les faits et donner connaissance de la détermination adoptée.

"Tous les partis, toutes les nuances d'opinions, se sont groupés avec empressement autour du gouvernement. En un mot, il s'est manifesté un mouvement patriotique digne d'une grande et généreuse nation. Le général O'Donnell peut et doit être content de l'ovation qui lui a été faite et de l'approbation universelle accordée aux actes du gouvernement.

"L'enthousiasme populaire est à son comble. Madrid est en fête: une foule immense et joyeuse circule dans les rues. La presse périodique approuve universellement la guerre. Il n'y a qu'une voix: La guerre! Non seulement des volontaires se présentent en masse, mais même on a vu des déserteurs revenir spontanément se ranger sous les drapeaux. Les soldats désignés pour faire partie de l'expédition sont remplis de joie et enviés par ceux qui restent pour le service intérieur.

"Tous les représentants des puissances étrangères se sont rendus hier au ministère des affaires étrangères, et le ministre d'Angleterre a donné l'assurance que le gouvernement de S. M. britannique ne mettrait aucun obstacle à la réparation que nous allons chercher à main armée.

"On ne sait pas encore au juste le jour du départ du général O'Donnell, mais on croit qu'il attendra que les trois corps d'armée d'Algésiras, de Cadix et de Malaga soient réunis. Ordre a été donné dans tous nos ports de réunir le plus de transports possible. Quelques régiments de la garnison de Madrid se rendent à Algésiras par le chemin de fer d'Alicante."

LE GREAT-EASTERN PENDANT LA TEMPÊTE.—Le *Great-Eastern*, mouillé à Holyhead, a couru, les plus grands dangers pendant la tempête qui vient de causer un si grand nombre de sinistres sur les côtes d'Angleterre. Le capitaine Harrison et tout son équipage étaient tous à leurs postes, prêts à faire prendre le large au monstrueux bâtiment, si le voisinage des quais devenait trop dangereux. Le vent agitait les mâts comme s'il allait les rompre, et la vibration se communiquait à la masse entière de vapeur, en dit qu'il semblait qu'on sous les efforts d'un géant, invisible. Le capitaine a'était aventure sur le pont, a été jeté à bas, roulé comme une balle, et lorsqu'il s'est relevé, tout couvert de contusions, il ne lui restait plus sur le dos un seul lambeau de son vêtement de caoutchouc. A chaque bouffée de vent, il tombait quelques vitraux des salons et les vagues inondaient l'intérieur des appartements. Le bâtiment, retenu par trois ancres puissantes, était ballotté néanmoins, d'un côté et l'autre, menaçant à chaque instant de rompre les chaînes qui le retenaient. Enfin une vague a emporté une partie du brise-lames et les débris allaient s'engager dans l'hélice. On jugea plus prudent de virer sur une seule ancre. Quelques heures après, elle céda et le navire, roulant lourdement au gré des vagues, s'approcha de la rive. Il fallut forcer de vapeur pour se maintenir; mais les pièces de bois qui flottaient de tous côtés s'engageaient de nouveau dans l'hélice et l'empêchaient de fonctionner. On dut alors avoir recours aux roues, et cependant telle était encore la force du vent sur cette masse, que nombre des anneaux de grosse chaîne étaient allongés d'un bon tiers, lorsqu'avec la tempête a disparu le danger.

LA PERTE DU ROYAL CHARTER.

Les dépêches d'Europe nous ont apporté, la semaine dernière, dit le *Courrier des Etats Unis*, la nouvelle de la perte du navire anglais *Royal Charter*, de la ligne des clippers de MM. Gibbs, Bright et Cie, entre Liverpool et l'Australie. Le *Times* de Liverpool nous donne aujourd'hui les détails de ce terrible sinistre.

"Après une magnifique traversée de 56 jours, le *Royal Charter*, venant de Melbourne, avait fait escale à Queenstown, pour débarquer dix-sept passagers, et le capitaine avait envoyé aux armateurs un télégramme annonçant son arrivée en bon état, lorsqu'il reprit la mer, mardi (25 octobre), pour se rendre à Liverpool. Il passa à 4 heures de relevée à la hauteur de Holyhead. En ce moment, le vent se mit à souffler avec force de l'est-nord-est. A huit heures moins vingt, le clipper était devant les Skerries et le vent, dont la violence augmentait toujours, soufflait de nord. A 10 heures du soir, quelques instants avant la marée haute, l'orage était dans toute sa fureur; la pluie tombait à torrents et le temps était devenu excessivement obscur. Toutes les voiles du clipper furent pliées et l'on fit force de vapeur pour se diriger vers le sud-est. Le capitaine trouvant la terre trop près de lui, voulut virer de bord; mais la tempête soufflait avec tant d'orage que la faible puissance de l'hélice disproportionnée à la grandeur du navire et à la hauteur de ses mâts, ne fut d'aucun secours pour accomplir cette manœuvre.

"Le capitaine Taylor monta sur le pont à 9 heures du soir et ne cessa pas dès ce moment de faire jeter la sonde. [illegible] On jeta l'ancre de bâbord dans 15 brasses d'eau, et il fila environ 75 brasses de chaîne. Bientôt après, il fut aussi recours à l'ancre de tribord. La tempête ne s'apaisait nullement et l'obscurité empêchait de rien distinguer autour de soi. On avait lancé des fusées et tiré des coups de canon, dans l'espoir d'attirer un pilote; mais inutilement.

"Le mercredi, à 2 heures du matin, la chaîne de l'ancre se brisa et le navire, emporté dans les bas fonds, toucha de la poupe. On voulut l'alléger en abattant le grand mât, qui entraîna dans sa chute le haut du mât d'artimon, avec un fracas épouvantable. A 4 heures et demie, il fallut encore abattre le mât de misaine; mais il était déjà trop tard: la quille continuait à battre les rochers, et le navire, pivotant sur son arrière, finit par s'échouer sur le côté. Sur les 6 heures, un matelot portugais, nommé Joseph Rogerson, s'étant attaché une corde à la ceinture, se jeta à la mer. La rive n'était pas à plus de dix yards de distance; mais les vagues paraissaient vouloir le pousser avec une telle force, qu'on crut un instant qu'il allait être lancé contre la terre; mais il parvint à saisir la corde, et [illegible] se jeta dans les flots, et après de très pénibles efforts, le matelot parvint à gagner la côte et au moyen de sa corde, on fit passer une haussière qu'il attacha solidement aux rochers, et sur laquelle on établit aussitôt un va-et-vient. Dans l'intervalle, quelques habitants de la côte étaient accourus, et avec leur aide, un nombre de matelots purent arriver à terre. Au petit jour, l'appareil fonctionnait assez bien et tout faisait espérer qu'on parviendrait à faire passer à terre tous les passagers. Mais, sur les 7 heures, les vagues, qui n'avaient pas cessé de battre le flanc du navire, le brisèrent tout à coup en deux et ses débris roulèrent confusément, laissant au milieu de la vague un château de cartes. Lorsque les passagers, qui étaient à l'arrière, se virent l'un après l'autre, ils [illegible] le plus grand danger, s'étaient réunis dans les salons de l'entrepont et 400 d'entre eux se trouvèrent ensevelis sous les ruines. On pense qu'un très grand nombre ont dû être tués par les débris qui tombaient sur eux. Les scènes déchirantes dont l'épave fut la scène au théâtre défient toute description. Les femmes, les maris, les enfants, les parents, les amis échangeaient les derniers embrassements avec la certitude d'une mort inévitable. Environ 25 passagers furent assez heureux pour être jetés sur la rive hors de la portée des vagues; mais plusieurs autres naufragés allèrent s'écraser contre les rochers ou furent repris par les vagues immédiatement après le choc. On vit quelques-uns, qui lutaient bravement, saisir la rive, puis disparaître un instant après dans le choc d'un débris et remonter cadavre à la surface, avec la grande quantité d'or [illegible] les flots [illegible] recouvert [illegible] tout ce qui [illegible] une moitié du globe, ce [illegible]

ATTENTION.

☞ MM. C. E. Girardey & Co vendent aujourd'hui, à midi, au City Hotel plus de cent esclaves de tout genre, parmi lesquels il y a des nègres de champ, artisans et des domestiques. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente. — Pour des détails complets, voir les catalogues.

☞ Raisins de Malaga.—L'attention des acheteurs est appelée à la vente publique, ce jour, à 11 heures A. M., aux magasins d'encan de R. B. Sykes, No 43, rue des Magasins, de la cargaison de la barque Carmen, directement de Malaga—La cargaison consiste en un assortiment complet de raisins London Layers et muscat, en caisses, demi caisses et quarts de caisses, ainsi que figues, amandes, &c.

☞ Marchandises sèches—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de F. Roger & Co, No 26, rue de la Vieille-Levée—Conditions libérales à la vente.

☞ Soieries, Rubans, Bas, Jupons, &c., &c.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de soieries, rubans, bas, jupons, &c, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de F. Roger & Co. No 26, rue de la Vieille-Levée—Conditions à la vente.

☞ Champagne de la marque Palma—Vente sans réserve.—Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de champagne de la marque Palma, en bouteilles et demi-bouteilles, qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures A. M., au magasin No 49, rue Commune, par Bernard Turpin.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 21 novembre 1859.

CETTE banque sera fermée, JEUDI, 24 courant, jour d'actions de grâces. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés mercredi, 23. C. A. T. [illegible], Caissier.
22 nov—3f

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 21 novembre 1859.

CETTE banque sera fermée le 24 du courant, jour d'actions de grâces. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille et les billets devront être mis à l'encaissement mercredi, 23 du courant. E. M. DAVIS, Caissier.
22 nov—3f

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 22 novembre 1859.

CONFORMÉMENT à la recommandation du gouverneur, cette banque sera fermée jeudi, 24 du courant, jour d'actions de grâces. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés mercredi, 23 du courant, jour où les billets devront être mis à l'encaissement. E. [illegible], Caissier.
22 nov—3f

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
2e Mai.
Nlle-Orléans, 22 novembre 1859.

JEUDI prochain, 24 du courant, ayant été désigné par le gouverneur de cet Etat comme jour d'actions de grâces, cette banque ne sera pas ouverte. Les billets et comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille et devront être mis à l'encaissement. E. J. FALFREY, Caissier.
22 nov—3f

AVIS.

Nous nommons par le présent M. ERNEST ZENTGRAFF, de la Nouvelle-Orléans, notre seul agent pour la vente des machines à coudre de LADD, WEBSTER & Co, pour les Etats de:

LOUISIANE,
MISSISSIPI,
TEXAS.

Boston, 1er novembre, 1859.
LADD, WEBSTER & Co.

LADD, WEBSTER & Co.
FABRICANS DE MACHINES A COUDRE
perfectionnées
ET FAISANT LE POINT SERRÉ.
Pour Famille et Habitations.

Les propriétaires de ces machines présentées (et sont prêts à prouver cette prétention) que leurs instruments [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Ladd, Webster & Co.
E. ZENTGRAFF, Agent,
16 rue St Charles, Nlle-Orléans.

La Foire de l'Etat du Mississipi a clos Samedi dernier, 19 du courant.

LES MACHINES A COUDRE DE
WHEELER & WILSON.
Ont encore remporté le prix.

Le PREMIER PRIX a été décerné à la machine à coudre de WHEELER & WILSON, pour les familles et les habitations [illegible]

[illegible]

Les véritables machines à coudre de Wheeler & Wilson ne se trouvent que dans notre magasin, rue du Canal, No 130.

Les personnes qui désirent acheter la machine à coudre de Wheeler & Wilson doivent se tenir sur leurs gardes, car il y en a qui UN établissement en ville où l'on vend de prétendues machines de Wheeler et Wilson.

WHEELER & WILSON,
S. H. PECK, Agent.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
De la Nouvelle-Orléans.
No 111, RUE DU CANAL.
Capital souscrit............$411,500

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Chèvres à vendre.

[illegible]

Tout le monde doit savoir parler L'ANGLAIS!
On reçoit maintenant de nouveaux élèves chez le PROF. BRETTE, 23, rue St Charles.
19 nov—6

OUVERTURE
DE
[illegible] POUR ROBES et ROBES DE PARIS, de genre nouveau.

JOHN TODD
12 et 14...... *Rue de Chartres*......12 et 14
Appelle respectueusement l'attention au très grand choix
Superbe Stock de Soieries
Achetées aux dernières grandes VENTES DE SOIERIES, au Nord, et comprenant de beaux et nouveaux genres et dessins en
ROBES RICHES DE PARIS,
[illegible] UNIES ET FANTAISIE POUR ROBES,
[illegible] RICHES pour soirées, etc, etc,
à des prix bien au-dessous des premiers prix.
21 nov—3f

Reçu.
Par les derniers arrivages du Nord:
GENRES ET DESSINS NOUVEAUX
EN
ELEGANTS MANTEAUX
ET
PELISSES EN VELOURS,
brodés, et Unis.

[illegible] MANTEAUX, RAGLANS, &c, en drap. MANTEAUX pour demoiselles et enfants, [illegible] des DERNIERS GENRES DE PARIS.

JOHN TODD,
Nos 12 et 14, rue de Chartres

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE DE LA Nlle ORLEANS.

[illegible]

BONNE D'ENFANTS ET COUTURIERE.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

CHAUSSURES ANGLAISES A SUCRE.

[illegible]

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.
ASAMBLEA GENERAL.

Los Socios que la componen, se reunirán el viernes 25 del corriente, á las 6 1/2 de la tarde, en casa del socio Don José Barba, No 304, calle de la Vieja Levée, New Louisiana Hall, para tratar de asuntos interesantes de nuestra muy amada Sociedad. Se recomienda la mas puntual asistencia. De orden del Sor. presidente.
C. DE MONASTERIO, secretario
Noviembre 22

La R∴ L∴ Egalite 26, sous la jurid∴ du Sup∴ Cons∴ pour l'Etat Souv∴ et Ind∴ de la Louisiane, prendra aujourd'hui à l'ang∴ de Sal∴ au Sub∴ grade de MM∴ de plusieurs FF∴ Comp∴ dans le local de la R∴ L∴ [illegible], à 7 heures précises du soir. Tous les FF∴ MM∴ de cet Or∴ sont invités à assister à cette cérémonie [illegible]
Par mandement du Vén∴ D. [illegible]
22 nov—1f L. NIEDERBERGER, secrétaire

ON DEMANDE une ou deux femmes de couleur pour vendre du linge fait de dames. On demande également une femme de couleur pour faire le ménage d'une petite famille. S'adresser à Mme Bazil, No 126, rue du Camp, encoignure Lafayette.
22 nov—3f

AMANDES de Tarragone—100 sacs amandes de choix, à vendre par P CUJACH BROS & CO, rue Royale encoignure St Philippe

VIN de Narbonne—25 barriques vin vieux et de première qualité, à vendre par P CUJACH BROS & CO, rue Royale encoignure St Philippe

BURGUNDY PORT—Quart de choix, 1/4, véritable Burgundy, à vendre par P CUJACH BROS & CO, rue Royale encoignure St Philippe

EN débarquement du navire C. D. Younes, arrivé de Bordeaux—
44 barils vin blanc Haut-Sauternes;
200 caisses vin rouge St Julien Medoc;
[illegible] do do St Estephe; do
[illegible] do do Cantenac do
[illegible] barriques vin rouge Cambiennes;
2 balles de 30,000 bouchons droits;
3 balles de 10,000 bouchons [illegible];
[illegible] Edmond Jaulin, à vendre par
E. LAMBERT,
60, rue des Magasins

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU TEXAS DE LA NLLE-ORLEANS.

LES commissaires suivants — MM. I. G. Seymour, E. W. Bayne, E. M. Hewett, John Holmes, Moses Greenwood et G. W. Shaw, nommés par la Compagnie du chemin de fer de Sabine et de la Baie de Galveston pour ouvrir des livres et recevoir des souscriptions au capital de la Division Louisianaise des travaux de la dite Compagnie—se réuniront, au bureau de la Compagnie, No 4, Commercial Place, dans cette ville, LUNDI, 26 décembre prochain à 10 heures du matin, afin d'organiser et d'ouvrir les livres pour la souscription au capital de la dite compagnie, conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane incorporant la dite Compagnie et approuvé le 17 mars 1859.
A. M. GENTRY, Président.

CHAMPAGNE Cliquot (Vve Farre)—1000 caisses, [illegible] et Imperial, en débarquement du navire Cumberland, à vendre par S D GRATIAA & CO, 59 rue Douane

CHATEAU [illegible]—15 caisses en débarquement du Yeaton, et provenant du château [illegible], à vendre par S D GRATIAA & CO, 59 rue Douane

DIVERS en magasin—75 barriques vin rouge ordinaire; 50 do vin blanc ordinaire; 10 barils vinaigre blanc; 100 caisses abricots au jus; 20 do fruits à l'eau de vie; 100 do cerises à l'eau de vie. A vendre par S D GRATIAA & CO, 59 rue Douane

POMMES de terre—300 barils Dykeman, en débarquement de la barque Genesee. Pommes de terre—300 barils pink eyes, en débarquement de la barque Genesee. [illegible]

HUILE D'OLIVE—250 paniers, grandes et demi bouteilles, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

SARDINES—300 caisses, 1/4 et 1/8 boîtes, sardines de Nantes, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

CORNED BEEF—150 caisses, de Kemp, en boîtes, 1/2 et 1/4, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

QUININE—4,000 onces quinine, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAVON de Castille—500 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PETARDS—3000 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas

SUCRE raffiné—300 barils, sucre raffiné, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

MORUE—250 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas

Changement de local.

☞ M A. POISSON a l'honneur d'annoncer à sa clientèle que l'ouverture de son Salon de coiffure et de barbe, au-dessous de l'Hôtel St Louis, entre Exchange et la rue Royale, No 47, a lieu AUJOURD'HUI, 19 du courant.

Il demande donc une continuation pour la vogue des cheveux.

Mlle EUDOXIE GUILLOPÉ,
Rue Bourbon, No 151,
Entre St-Pierre et Orléans.
CHAPEAUX
RUBANS, FLEURS, ET LINGERIE, ARTICLES DE BOIRÉES, Confectionnés pour dames et enfants.

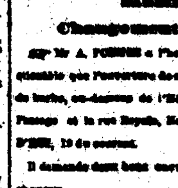

[illegible]

Charbon Anthracite!
A prix réduits!
A 7 piastres 50 cents le tonneau de 2000 livres.

En débarquement du Bateau Crocker, 300 tonneaux "Red ash" de meilleure qualité, qui seront livrés à sept piastres et demie le tonneau, en lots au gré des acheteurs.

[illegible]

E. DE ROZCHORN.
10 nov—6

PROFESSEUR. — Une personne pouvant offrir toutes les garanties désire trouver une place de professeur de Français, d'écriture, et de maître d'études dans une habitation ou une plantation. S'adresser à M. Poinsot, rue Bourbon No 150.

CHIEN TROUVÉ. [illegible]
E. J. FIRE

Banque d'Amérique.
Nlle-Orléans, 16 novembre 1859.

L'ÉLECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, No 6, rue St-Pierre, de 10 heures A M à 2 heures P M, MERCREDI, 21 décembre 1859.
AM. FORTIER, Caissier.
17 nov—1.1j. au 2 déc.

NOUVEAU MAGASIN DE
MEUBLES
Manufacturés à New York et à la Nlle-Orléans, par des ouvriers français.
MARTIN-KLEIN, tapissier,
No 81, RUE ROYALE,
Entre Saint-Louis et Conti,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un bel assortiment de meubles français, tels que lits en acajou et en palissandre; meubles en acajou, de chambre à coucher et de salle à manger; [illegible]

MAISON E. GUITTARD
Encoignure Ste Anne et Royale,
NOUVELLES MARCHANDISES
EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ!!!

[illegible]

DEMANDE.

UN jeune homme marié, sachant parfaitement le français et l'allemand, et un peu d'anglais, désirerait tenir les livres de quelque maison, ou trouver un emploi dans une maison de commerce. [illegible] S'adresser à Charles Pfeiffer, chez M. F. A. Heitger, No 60, rue Tchoupitoulas.

BONNE D'ENFANTS.

ON demande une bonne, blanche ou de couleur, pour prendre soin de deux petits enfants. Il faut qu'elle parle le français. Elle recevra un bon salaire si elle convient. S'adresser à L. W. LYONS, [illegible]

Fusils. Fusils.

500 FUSILS garantis, prix courant de $13 à $60. En magasin et à vendre par FOURMIE & FAUCHEUX, No 23, Vieille Levée

ON A BESOIN D'UNE FEMME pour cuisiner et [illegible] Française ou une Allemande sera la préférée. S'adresser à J. JACKSON, No 38, rue Gravier.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS."
Bureau coin Canal et Passage de la Poste.
Nouvelle-Orléans, le 6 août 1859.

A une assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant des primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 p. 0/0 sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, président,
E. PLASSAN, vice-président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Directeurs—S Plassan, Thos N Blake, C H Kernion, B Nastre, A Lafourat, A Eleguas, P Maloubie, Geo Heaton, [illegible] Henry Peychaud.

Compagnie d'Assurance du Sud.
No 22, rue St. Charles.

A UNE assemblée de la Direction tenue le 3 juin 1859, il a été résolu, avec l'autorisation des actionnaires, qu'à partir du 1er juin courant le net profit provenant des primes acquises sera également partagé entre les actionnaires, et ceux qui assureront dans cette compagnie après déduction faite de 10 pour cent pour le crédit des actionnaires et 10 pour cent comme le requiert l'Art. 5 de la Charte pour la formation d'un fonds de réserve.

Il a été également résolu qu'en retour de 10 pour cent sur la prime sera fait comme pour le passé aux assurés.

Tous dividendes déclarés seront payés au comptant, la compagnie n'émettant pas de scrips.
Par ordre de la Direction.
PLACIDE FORSTALL, président.
E. DEWEYS, secrétaire.

Directeurs—Placide Forstall, A. F. Hiles, Wm C. C. Claiborne, A. J. Wall, F. A. Stroud, C. [illegible], J. E. Boylin, J B [illegible], G. W. Logan.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord.
AVIS!

LES personnes qui ont l'intention de se rendre à la Foire d'Etat qui doit avoir lieu à Jackson, Mississipi, pourront se procurer des billets aux différentes stations de ce chemin de fer. Elles paieront le prix plein de première classe pour Jackson et il leur sera donné gratis un ticket pour le retour. Ceux qui paieront leurs tickets dans les wagons n'auront pas de ticket gratis. Ces tickets seront reçus du 14 au 21 novembre, inclusivement, jusqu'à ce qu'on s'en soit servi.
C. P. OAKLEY, agent général pour les tickets.
BENTLEY D. HASELL, ingénieur en chef et Surintendant Général.

Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

☞ L'élection annuelle de sept directeurs de cette compagnie, pour l'année, aura lieu [illegible] du courant, au bureau de la Compagnie, [illegible] A. M. à 2 heures P. M. F. J. [illegible]
9 nov—jusq 21nov

CHANGEMENT DE LOCAL.
J. A. BEARD & Co. encanteurs
Successeurs de J. A. BEARD & Co.

ONT transporté leur bureau du No 34, rue des Magasins, au No. 81, rue de la Commune, entre Camp et St-Charles.
18nov—1m

BEARD, PITTS & GARDNER SMITH,
Encanteurs et estimateurs, No. 81, rue de la Commune, entre Camp et St-Charles, successeurs de J. A. BEARD & Co.

AYANT toutes les archives de J. A. Beard & Co, et de J. A. Beard & May ainsi que leurs précieux livres de plans contenant les lieux du Premier et du Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, montrant en détail les différentes ventes qu'ils ont faites; ayant aussi de grandes cartes de la Nlle-Orléans, de Donaldson, Jefferson City, Bankerville, [illegible], Carrollton, [illegible] des propriétés foncières et d'esclaves, meubles, actions de banques et autres, coton, chargements, navires, et habitations. Ils sollicitent la même patronage libéral qui leur a été accordé jusqu'ici.

FONDS à placer sur BILLETS,
266, RUE BOURBON.
22 oct—3f

Changement de domicile.

F. BERNARD, peintre en portraits, informe le public qu'il a transféré son domicile à l'encoignure des rues CARONDELET et CANAL dans la maison de [illegible] City Bank, entrée par la rue Carondelet.
1f nov—1m

A. TIGNIERES,
66...............RUE ST-LOUIS...............66

A reçu en consignation par les derniers arrivages d'Europe: 150 fusils français, imitation à l'anglaise, prix la Louisiane; 100 do anglais, canons en acier de [illegible] [illegible]

COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR,
Encoignure CAMP & COMMUNE.
RATHBE STORY.

LES jeunes gens qui désirent avoir des places lucratives doivent se rappeler que les capacités assurent toujours la position [illegible]

Coke à bon marché.
Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
10 octobre 1859.

TANT qu'on trouvera à la Station, le prix du COKE sera *au très bas prix de quinze cents le baril.* [illegible]
N. O. J. TROUARD, Trésorier

LISEZ CECI.

☞ MADAME VIRGINICA, la grande phrénologue russe et médium, opère toujours de merveilleuses guérisons de toutes les maladies. [illegible]

A louer ou à vendre.

LA maison en brique, à quatre étages, située à l'encoignure des rues Rampart et Douane. S'adresser à FRIEDLANDER & GERSON, No 64 rue Conti.

Changement de local.
A. Sternberger & Bernard,

ONT transporté leur magasin à la maison neuve No 60, rue de Chartres, en face de leur ancien local.

Modes Modes Modes
Ed. ADLER, importateur,
94, rue Royale (au premier.)

A reçu par les derniers navires du Havre par les navires Roger Stewart, Heidelberg et Shepherd, un grand assortiment de *Fleurs artificielles* nouvelles, *Chapeaux, Parures de bal, etc, Modes, Velours et Rubans pour modes,* [illegible], *Plumes, etc.* des premières Maisons de Paris, aux PRIX les plus RÉDUITS.

AVANCES—Nous ferons des avances libérales sur consignations de coton et autres produits à nos amis de Liverpool et New York.
S DE VISSER & Co.
74, rue Magasins

AVIS IMPORTANT
AUX PLANTEURS-SUCRIERS.

LES nouvelles combinaisons que nous avons introduites dans les procédés de fabrication nous permettent de fabriquer aujourd'hui le BI SULFITE DE CHAUX à beaucoup meilleur marché que précédemment, nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients et aux planteurs en général, que nous vendrons, à partir de ce jour, notre BI SULFITE de CHAUX, manufacturé avec de la chaux pure et de l'eau du Mississipi, clarifiée, et livré comme étant le plus pur et le meilleur du marché, à
CINQ PIASTRE LE BARIL,
Franc de drayage,
garanti 10 degrés.
MARGELIN, RUDE & Co.
Office, 33 rue Canal
Nlle-Orléans, 3 novembre 1859.

Porte-monnaie perdu—$50 de récompense.

PERDU, hier, 18 du courant, dans un des omnibus du Chemin du Bayou ou dans la cour des voitures du Cour, un porte-monnaie en cuir contenant, renfermant $160 en billets de Banque, quatre pièces américaines, en or, de $5, une pièce anglaise de $4 85, une pièce [illegible] et [illegible] [illegible]

GLACES! GLACES!!
VICTORIN GUETTE
41 *RUE ROYALE,*

INFORME le public qu'il possède un grand assortiment de glaces françaises 1re qualité et de cadres de tous les genres. [illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible] barriques de vin rouge vieux [illegible]

[illegible]

ORPHELINAT CATHOLIQUE
DE Ste MARIE POUR LES GARÇONS.

LES DAMES et autres personnes qui s'intéressent à cette Institution se proposent de tenir une FOIRE au bénéfice des Orphelins, laquelle aura ouverture le lundi 28 Novembre prochain, à l'Armory Hall.

La bande de Musique Orpheline jouera tous les soirs.
22 nov—[illegible]

A. PERIER,
250..........Rue Royale..........250,
Entre St Philippe et Ursulines,

A l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'il se charge de faire venir aux personnes désireuses de recevoir, directement chez elles, des pianos à queue (modèle de concert), et en général de tous les genres de pianos.

L'avantage qu'il offre ainsi à sa clientèle est incontestable et peut être affirmé par ceux qui en ont déjà fait usage.

Il est incontestable surtout pour les amateurs, qui trouveront ainsi une grande différence dans le prix de revient que peut leur offrir M. Perier.

Il se charge également des échanges et des réparations.

CHARLES LAMM,
MAGASIN DE LINGE FAIT,
Pour hommes, jeunes gens et enfants
Chapeaux, Casquettes et Lingerie,
RUE POYDRAS No 167, VIEUX—189, NOUVEAU.

CET établissement possède toujours un vaste assortiment de linge fait comprenant toutes les formes nouvelles d'habillements, telles que: pantalons, habits, redingotes, pantalons, gilets etc, le tout fait dans le dernier genre et qui convient dans les plus grands ateliers à la Nouvelle Orléans.

M. C. Lamm croit pouvoir [illegible] au public l'assurance que son stock est un des plus beaux et des plus variés de la ville. [illegible]
29 oct—1m

GRAND DEBALLAGE!

BODET & GUEYDAN ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de MARCHANDISES de SAISON, qu'ils vendront à des prix excessivement réduits. La plupart de ces articles ayant été achetés aux ventes de New York, bien au dessous de leur valeur. [illegible]

Les Dames de la ville trouveront à leur magasin l'encoignure Hôpital et Conde le PLUS BEAU CHOIX de NOUVEAUTÉS qui leur ait jamais été offert.

[illegible] seulement:
DES ROBES GRISAILLES DOUBLE JUPES à $4 00.
DU BAREGE ANGLAIS grenadille à 20 cents la yarde.
BAREGE do de double largeur, à 25 cents la yarde.

Ainsi qu'un immense assortiment d'étoffes pour ROBES, qui seront vendues dans les mêmes proportions.

[illegible] trouveront également à la MAISON ROUGE No 1,

Outre un beau choix de Nouveautés, un grand assortiment de marchandises pour habitation, qui leur seront vendues à CINQ pour 0/0 des prix de fabrique.
BODET & GUEYDAN,
Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, la plus près du marché aux légumes, ET encoignure Hôpital et Condé.
16oct—3me 1re p

Hotel du Nord
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par **N. GEORGES.**

N. GEORGES, connu à la Nouvelle Orléans dans ce genre d'affaires depuis plus de 20 ans, a l'honneur de prévenir particulièrement les habitants de l'Etat de la Louisiane, qu'il ouvre au premier novembre prochain l'Hotel du Nord. [illegible]

JOHN PETIT,
Au Vieux Bazar.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a fait des arrangements qui lui ont permis d'avoir constamment au Vieux Bazar un grand stock de bois de construction [illegible]

[illegible]

MARCHANDISES SÈCHES
F. A. RASCH,
Successeur de E. W. Hébert,
Encoignure Canal et Marais.

ANNONCE respectueusement au public en général qu'il vient de recevoir un grand assortiment de marchandises de saison qu'il offrira aux plus bas prix possibles. [illegible]

ERNEST TURPIN,
CONFISEUR EN GROS,
55..........Rue Vieille-Levée..........55
Nouvelle Orléans.

FABRIQUE à la vapeur: Pastilles de gomme, pâte de jujube et de guimauve, dragées, pralines, et toutes sortes de confiserie, au prix de [illegible]

BARGAINS BARGAINS!

L'ATTENTION des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur le [illegible] stock de [illegible] au No 51 RUE DE CHARTRES [illegible]

Boulangerie Mechanical Star,
RUE THALIE,
—entre—
No 3, rue Tchoupitoulas.
N. F. RICE, propriétaire,

CONSTAMMENT en magasin, du pain de pique-nique, [illegible]
E. ROBIQUET, entrepreneur.

AVIS.

J. BONNOT, ayant acheté l'établissement de M. J. Aml. Dubos, qu'il conduit depuis 15 ans, a l'honneur d'informer le public en général que, ayant fait une réparation générale à son matériel, il continuera, comme par le passé, à s'occuper de tout ce qui concerne son entreprise, aux prix les plus modérés. [illegible]

MARIA & DREVILLE,
32..........RUE DE CHARTRES..........32

NOUS avons l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne que notre voyageur vient de revenir par les navires [illegible]

GRANDE ASSORTIMENT DE MODES
[illegible]

L. L. ARMAND,
Avocat,
No 10, PASSAGE DE LA BOURSE,
Nouvelle-Orléans.

VINS FINS DE CHAMPAGNE,
ERNEST IRROY & Cie,
A Mareuil sur-Ay.
NUMA LACOSTE & Co,
Agents pour la Nouvelle-Orléans.
16 nov

Changement de domicile.

NUMA LACOSTE & Co ont transporté leur magasin au No 141, rue Royale entre Conti et St Pierre.

LES soussignés, agents pour la Nouvelle Orléans, du champagne de la marque Ernest Irroy & Co de Mareuil sur Ay, viennent de recevoir et ont en leur possession [illegible]
NUMA LACOSTE & Co, 141, rue Royale

EN débarquement du navire Wurtemberg du Havre: [illegible] champagne Ernest Irroy & Co., grand [illegible]
NUMA LACOSTE, No 141 Rue Royale.

Justin Casbergue & Co.,
Successeurs de E. Nautré & Co.

MANUFACTURIERS d'articles en ferblanc, en cuivre, en tôle, en plomb et en zinc. [illegible]

A vendre ou à louer

Une excellente résidence de famille, sur le Chemin du Bayou, près la rue Claiborne. Il y a également une entrée dans la rue de l'Esplanade. Jardin fruitier, parterre et jardin potager. S'adresser sur les lieux à W. F. CHAPMAN.

GRANDE REDUCTION.
Kerosene. Kerosene.

A PARTIR d'aujourd'hui, nous vendrons cette huile à raison de 80 cents [illegible]
JUSTIN CASBERGUE & Co

Pharmacie à vendre.

UNE bonne pharmacie bien située se vend à prix d'inventaire à cause du départ du propriétaire. S'adresser à ALVAREZ FERNANDEZ & Co, [illegible]

Au public de la Nouvelle-Orléans
AVIS IMPORTANT.

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer le public [illegible]

DÉCÉDÉE, hier, à 10 heures et quart, à l'âge de 19 ans, Mme SELINA CAYMO, native de la Nouvelle-Orléans, et épouse de M. Bernardo Fernandez. Les amis et connaissances des familles Caymo et Fernandez sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures et demie. Son corps est exposé à sa dernière demeure, rue Pouyfaré, No 22, entre Foucher et Annonciation.

Falleció ayer á las diez y cuarto de la mañana, á la edad de 19 años, doña SELINA CAYMO, natural de Nueva Orleans, esposa de Don Bernardo Fernandez.

Se suplica á todos los amigos y conocidos de la familia Caymo y Fernandez, se sirvan asistir á su entierro que tendrá lugar hoy á las 3 1/2 de la tarde. Su cuerpo está expuesto en su ultima morada calle de Pouyfaré, No 22, entre Foucher y Annonciation.

De parte de la familia.

SERVICIO FUNEBRE.

Un servicio fúnebre será celebrado mañana, miercoles 23 de Noviembre, en la Santa Iglesia Catedral, á las 7 1/2, por el reposo del alma de Don Manuel R. de la Calleja. Se suplica á los parientes, amigos y personas bien dispuestas se sirvan asistir, favor que les será agradecido por la viuda y familia del difunto.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi prochain, 23 courant, à 7 1/2 heures du matin, à la cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feu MANUEL R. DE LA CALLEJA. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de la veuve et de la famille.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ U∴

Los HH∴ que componen la R∴ L∴ Los Amigos de Orden No 6 y todos los HH∴ regulares de este Or∴ son invitados asistir al entierro de la esposa del H∴ BERNARDO FERNANDEZ, hoy á las 3 1/2 de la tarde. Su cuerpo está depositado calle Pouyfaré, No 22, entre Foucher y Annonciation. Or∴ de la N∴ Orleans, á los 22 dias del 9 mes M∴ año de la V∴ L∴ 5859.
Por orden del Ven∴ Mtro.∴
R∴ M∴ LOPEZ, Sec.
22nov—1f

SERVICE FUNEBRE.

Les amis et connaissances des familles J. A. Braud et A. Landry, sont priés d'assister à un service qui sera célébré, mardi 22 du courant, à la Cathédrale St-Louis, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu J. A. BRAUD.

Après la cérémonie, son corps sera transporté du steamboat D. F. Kenner au cimetière, où ses amis sont priés de l'accompagner.
19nov—M

☞ L'AMER DE [illegible] [illegible]

A vendre par tous les pharmaciens et marchands.
22 nov—6f

Bonne quel haut les rats soit-elle été créé!

Cette question, comme beaucoup d'autres, est difficile à résoudre. [illegible]

Le moyen le plus sûr de s'en débarrasser, c'est de se procurer le
Destructeur des Rats et des Revets, du Dr Wilson.

[illegible]

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co,
21 et 151 rue de Chartres.
22 nov—M

☞ AU DERNIER MOMENT!—Il n'est plus temps tard!—Le poison qui s'est glissé dans le corps peut en être infailliblement chassé, la maladie, dans sa phase la plus dangereuse, cède au merveilleux "[illegible]". L'ouvrage intitulé "[illegible]" et en vente chez le Dr BARROW, No 194, Broadway St, New-York. Il ne coûte que 25 cents et on l'envoie partout.
A vendre par J. WRIGHT & CO.
Nos 21 et 151, rue de Chartres
25oct—1m

DE LA NOUVELLE-ORLEANS
A
Grand Junction, Memphis et CAIRO.

[illegible]

VIA
LE GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DE JACKSON ET DU NORD.

ARRANGEMENT
1859 *D'AUTOMNE ET D'HIVER* 1860.

Les trains de passagers quittent la gare de la compagnie, encoignure des rues Calliope et Magnolia, à sept heures trente minutes du matin et à six heures du soir; et arrivent à la Nouvelle-Orléans à dix heures trente minutes du matin et à sept heures du soir, tous les jours, y compris les dimanches.

Le transport en diligence sur le chemin central du Mississipi ayant été réduit à environ vingt milles, et l'arrangement [illegible] pour transporter les voyageurs et leurs bagages [illegible]

[illegible]

A NEW-YORK, [illegible]
A PHILADELPHIE, do
A BALTIMORE, do
A WASHINGTON, do
A [illegible]
LYNCHBURG,
KNOXVILLE,
CHATTANOOGA,
ATLANTA,
AUGUSTA,
CHARLESTON,
SAVANNAH,
MEMPHIS,
NASHVILLE,
MAMMOTH CAVE,
LOUISVILLE,
CAIRO,
ST-LOUIS,
CHICAGO,
DETROIT,
CHUTES DU NIAGARA,
CINCINNATI,
COLUMBUS,
BUFFALO,
ALBANY,
WHEELING,
PITTSBURG,

Des billets pour toutes les places ci-dessus et toutes places importantes du NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST, peuvent être obtenus au—
"*BUREAU GENERAL DES BILLETS*"
No 46, rue St-Charles, [illegible] N. O. J. & G. N. R. R. [illegible]

[illegible]

C. P. OAKLEY, Agent général des billets.
BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général.

Ligne d'Omnibus de Wilson.

[illegible]

I. L. WILSON.

CHAMPAGNE! Champagne! [illegible]